



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



## Comité Technique d'Etablissement du 17 déc. 2015

### Représentants du personnel :

**Cfdt:** Claude GUILLET (NC), Stéphane POULNOIS (EST), Patrick FOURMIGUE (MED)

**Unsa :** Hélène CHASSAGNOL (CE), Céline BOURA (OUE)

CGT+FO

**Direction Générale :** le DG, la SG+DRH et ses deux adjointes.

Elise Kamuhanda et Stéphanie VIDAL (Dialogue Social ) assurent le secrétariat.

### Déclaration commune Cfdt-Unsa

Monsieur le Directeur Général,

Le 21 octobre 2015, vous diffusiez le rapport Berteaud, dont le côté extrême a heurté l'immense majorité des agents. Nous espérons qu'il finira aux oubliettes de l'histoire du Cerema. On comprend mieux pourquoi vous l'avez gardé sous le coude pendant l'élaboration du Projet Stratégique.

Un mois après, le 20 novembre 2015, vous diffusez votre "Version 0" du projet de stratégie d'implantation territoriale et de stratégie immobilière du Cerema. Certes, à côté du précédent, il paraît plus « ciblé », voire plus « modéré », mais il n'en est pas moins inquiétant, voire tout aussi choquant.

**Inquiétant**, car les agents ont compris que vous avez prévu de le faire approuver rapidement au Conseil d'Administration et que la soit disant concertation risque de ne porter que sur des détails d'exécution de décisions quasi irréversibles.

**Choquant**, car il ne repose sur aucune analyse stratégique, ni la moindre étude d'impact... On sent juste le poids de Bercy et de France Domaine, pour brader les meilleurs sites, abandonner toutes les locations possibles, compacter le reste des agents en larguant des activités de Labo au passage.

Depuis sa diffusion, les agents, et notamment ceux des sites impactés, tentent de faire entendre leur voix (Le Bourget, Montpellier, Bonneuil, Metz, St Médard, Nice...). Vous avez reçu leurs courriers, vous les avez parfois écoutés, mais ils ont la désagréable impression de ne pas avoir été vraiment entendus et encore moins compris. Que pouvez-vous nous dire de leurs propositions constructives ?

Le personnel du Cerema a une double attente envers les représentants qu'il a élus il y a un an :

la défense de l'intérêt général de l'établissement et de chacune de ses implantations, en terme de missions, métiers, moyens, conditions de travail...

la défense des situations individuelles, quelle que soit leur catégorie. Les risques psycho-sociaux se posent déjà et vont malheureusement s'amplifier, avec la mise en œuvre des divers projets de la Direction Générale.

**En tant que représentants du personnel**, nous devons être à la hauteur de ces attentes, sans tomber dans la démagogie ou le clientélisme. C'est ce que nous a rappelé Gérard Bouin, notre camarade CFDT, avant de partir en retraite après 41 années dans le RST, puis au Cerema.

**Désignation du secrétaire-adjoint<sup>1</sup> de séance :** Claude GUILLET (**Cfdt**).

<sup>1</sup> Le secrétaire-adjoint de séance est désigné à tour de rôle parmi les représentants du personnel. Son rôle est de s'assurer que le procès-verbal rédigé par le secrétaire de séance (de l'administration) est conforme à ce qui a été dit en séance. Le procès-verbal est soumis pour approbation lors de la séance suivante, sous réserve qu'il ait été préparé dans les délais (normalement 1 mois d'après le règlement intérieur du Comité Technique).

Validation du procès-verbal de la réunion du comité technique d'établissement du 29 sept. 2015.

## Stratégie d'implantation territoriale et stratégie immobilière 2016-2020 du Cerema « V0 »

Il s'agit d'un point pour débat (et non pour avis, avec vote du CTE).

Rien de nouveau depuis le CHSCTE du 8 décembre. Cf compte-rendu **Cfdt**:

[http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/cerema/doc15/cerema\\_2015\\_CHSCTE\\_08-12-15.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/cerema/doc15/cerema_2015_CHSCTE_08-12-15.pdf)

**Cfdt** et **Unsa** demandent l'application de la doctrine **ERC** : **Eviter, Réduire, Compenser**, par analogie à ce que la réglementation impose aux porteurs de projets d'aménagement.

**Eviter**, c'est-à-dire démontrer que tout a été mis en œuvre pour supprimer les impacts négatifs.

**Réduire** les impacts qui n'ont pu être évités

**Compenser** enfin, en dernier recours, les impacts résiduels.

Cela se fait sur la base d'un **état des lieux**, puis d'une **étude d'impact**.

Nous n'avons qu'un état des lieux sur l'immobilier mais **nous n'avons rien sur l'humain** !

Les enjeux humains et financiers doivent être hiérarchisés et plusieurs scénarii étudiés.

Le porteur de projet doit démontrer qu'il a pris en compte tous les impacts, pour choisir le scénario retenu, après étude de scénarii alternatifs.

### Il reste donc du travail pour la DG du Cerema !

En conséquence, **Cfdt** et **Unsa** demandent une étude d'impact complète et détaillée, incluant l'humain, des solutions alternatives et une justification du choix retenu.

**Le Directeur Général** a indiqué que des études d'impact seront présentées, mais pas pour tous les sites. Pas de réponse ferme sur la prise en compte de l'aspect humain, ni sur la présentation de scénarios alternatifs.

### REVUE DES 6 SITES LES PLUS IMPACTES

- **Metz** : le DG a confirmé son intention d'étudier la possibilité de chercher un nouveau site propriété de l'Etat sur l'agglomération messine.
- **Saint Médard et Bordeaux** : vague promesse d'étude complémentaire.
- **Le Bourget** : rien de clair. On nous parle même de village olympique !
- **Montpellier** : le DG ira rencontrer les agents le 26 janvier.
- **Nice** : l'administration doit rechercher un site d'accueil, propriété de l'Etat, dans l'agglomération niçoise.
- **Bonneuil** : la décision paraît irréversible, vu l'abandon du site, des agents et des missions depuis plus de 15 ans.

### Points pour information :

1. Démarche d'élaboration du contrat d'objectifs et de performance. **NON TRAITE.**

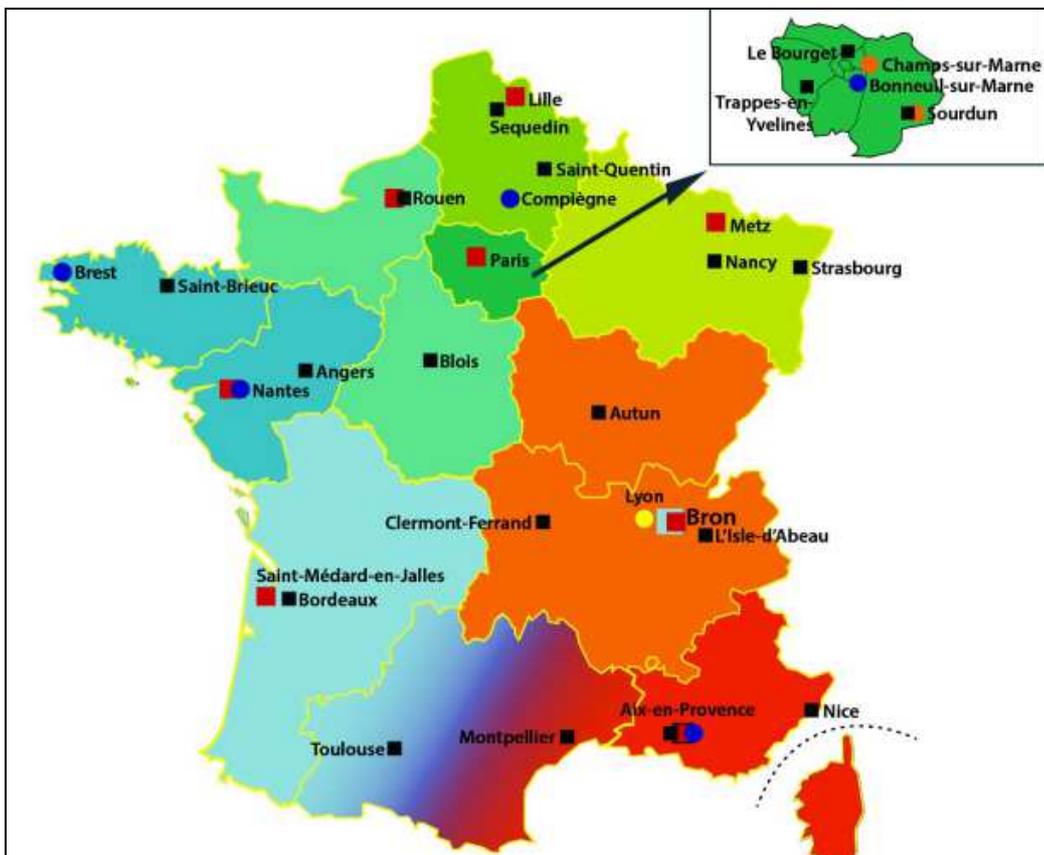
2. Point relatif aux SYSTEMES D'INFORMATIONS :

- analyse des résultats de l'**enquête sur les outils bureautiques** (P.BERGE – Siège/DSI) :  
Présentation d'un diaporama qui fait le constat que la suite principale utilisée par ¾ des agents est LibreOffice, mais souvent dans une situation « d'inconfort ». Il n'est donc pas prévu de basculer d'autorité le ¼ des agents qui sont principalement sur MicrosoftOffice et satisfaits. La DG prévoit d'approfondir avec une étude complémentaire...
- projet « Réseau du Cerema ». **NON TRAITE.**

3. Action « *journée de sensibilisation managériale des encadrants au Cerema* ». **NON TRAITE.**

**FIN à 16h30**

## La carte officielle du Cerema à votre retour de congés (janvier 2016)



Et en 2020, après la mise en œuvre de la stratégie immobilière ?

**Elle dépendra de notre mobilisation collective !**

